CSA R du 25 juin 2026

Compte-rendu

Le SNPTES-UNSA a lu une déclaration liminaire ci-jointe.

Présentation de la feuille de route de la DRASI

Cette présentation réalisée par Jean-Claude Notebaert, responsable DRASI nommé en début d'année, avait pour objectif de présenter la feuille de route de la DRASI.

Le remplacement du responsable de la DSIGE par un nouveau responsable pour diriger la DRASI fut une première surprise étant donné que la régionalisation des 3 DSI avait déjà été engagée au sein de la DSIGE et ne semblait pas poser de difficultés majeures.

Une partie non négligeable de la présentation est dédiée à la présentation de la méthode. permettant la mise oeuvre de départements régionaux mutualisés et harmonisés afin d'offrir le même service sur l'ensemble du territoire.

Les nouveaux départements régionaux rattachés à la DRASI :

- ✔ DPT1 Socle Technique (infrastructures, réseaux, cybersécurité)
- ✔ DPT2 Service Usagers (service utilisateurs, assistance de proximité)
- ✔ DPT3 Service numériques et pilotage de la donnée (Développement / Intégration services métiers, Pilotage décisionnel, administrer les plateformes de données, IA)
- ✔ DPT4 SI métiers (Production/Exploitation des applications métiers, Annuaire) (Anciennement les ADSI, le pôle RH et l'exploitation de l'annuaire à Nancy)
- ✔ DPT5 Transformation / Modernisation / PMO (Piloter la transformation numérique, animer le portefeuille de projets régionaux)
- ✔ Pôle secrétariat
- ✔ Missions nationales

Les chefs de ces départements seront nommés fin août début septembre.

Le SNPTES-UNSA a rappelé que le fonctionnement inter-académique existe déjà sur les missions nationales puisque la diffusion nationale fonctionne parfaitement sur Nancy, Clermont et Grenoble.

Le SNPTES-UNSA a dénoncé l'effet boite noire de la mise en place de la DRASI jusqu'à cette présentation. En effet, passé l'étape bienvenue de la consultation des agents, la phase de conception de la DRASI n'a été le fait que des chef(fe)s de département des 3 académies sans aucun retour.

Le SNPTES-UNSA aurait souhaité être consulté lors de points intermédiaires sur la mutualisation des nouveaux services afin d'éviter d'éventuelles difficultés voire de tensions pour les collègues des 3 académies composants ces nouveaux services. Les collègues nous ayant d'ailleurs fait état de tensions préexistantes lors du fonctionnement inter-académique antérieur et de nouvelles tensions depuis la nomination des chef(fe)s de service.

Le SNPTES-UNSA a également rappelé avoir alerté la DNE sur les difficultés rencontrées dans plusieurs DRASI. Les redéploiements vers les équipes nationales sont parfois réalisés alors que la charge des missions locales continue d'augmenter fortement, ce qui entraîne une surcharge de travail et une dégradation des conditions de travail. Le SNPTES-UNSA appelle donc à être attentif aux remontées du terrain pour les prochaines vagues.

Point Cybersecurité

Le Secrétaire général de région académique (SGRA) précise que ce point est de son initiative et de celle du Recteur. Il n'y a quasiment pas une semaine qui se passe sans qu'une organisation ne soit attaquée. La France est particulièrement touchée ainsi que l'éducation nationale de part sa configuration avec une multiplicité d'acteurs et d'applications. Le SGRA ajoute que le sujet est devant nous et que l'on s'y prépare.

Le chef de la DRASI cite en exemple la région des hauts de France ou une attaque par rançongiciel a compromis et rendu inutilisable 80 % des lycées publics, 100 000 ordinateurs et 3 500 serveurs. Les sauvegardes étant également compromises cette attaque à nécessité le retour à une gestion papier et des mois pour remonter les infrastructures.

Le chef de la DRASI ajoute que la question n'est pas de savoir si un piratage informatique nous arrivera un jour ou pas mais quand cela va nous arriver.

L'objectif est d'organiser la sécurité autour de 4 axes:

- ✔ Une structuration au niveau régional,
- ✔ Des audits de sécurité pour identifier les failles,
- ✔ Des exercices de crise
- ✔ Garantir la continuité de service après un incident majeur

Un marché de cybersécurité sera prochainement lancé avec pour périmètre prioritaire le système d'information de la région académique, puis une extension aux établissements et collectivités partenaires.

Il est prévu un plan de gestion de crise commun à la DRASI et à la région Grand Est avec un exercice fin 2026.

Il existe également une feuille de route nationale cyber 2026-2027. Chaque outil numérique utilisé dans nos académies devra avoir été validé sur le plan de la sécurité et homologué par le Recteur.

A noter enfin que l'académie va passer à une authentification multifacteur (MFA) afin de renforcer la sécurité. Concrètement il s'agira d'une double authentification par votre mot de passe et par un code transmis sur votre smartphone (ou une solution alternative pour ceux qui n'en n'ont pas).

Le SNPTES-UNSA a rappelé sa préférence pour un pôle cybersécurité détaché de l'infrastructure et du réseau afin de consacrer cette fonction primordiale, transversale qui ne concerne donc pas uniquement l'infrastructure et le réseau.

Le SNPTES-UNSA rappelle en outre que la cybersécurité commence par des collègues compétents, formés, en nombre suffisant et correctement rémunérés afin de garantir une stabilité des personnels. Une gageure en cette période de disette budgétaire !

Le SNPTES-UNSA rappelle également l'importance d'être en capacité d'effectuer des mises à jour régulières des infrastructures.

Le SNPTES-UNSA a enfin attiré l'attention sur la situation des agents contractuels (CDD, CDD de 3 ans et CDI). En l'absence d'une politique RH ambitieuse, notamment à l'occasion des entretiens de revalorisation triennale, la DRASI va continuer de perdre des agents compétents, dont certains ont été formés en interne, au profit d'employeurs plus attractifs !